

# Coronadingueries : ça recommence !

écrit par François des Groux | 7 avril 2021



**Babar le Rhinocéros**  
@Babar\_le\_Rhino

...

Menu : 400€

Menu : 10€

Amende : 0€

Amende : 400€



Passé encore le retour de l'école à la maison pour la « *génération sacrifiée* » (et la nôtre). Ou bien nos vacances de Pâques en Margeride annulées...

Passé encore le calcul des 10km autour du domicile pour pouvoir promener les chiens sans se prendre une prune à 135€ par tête de pipe (nous sommes 5). Quoique nous nous demandons toujours s'il était autorisé ou pas de partir en week-end pendant les trois jours pascals : Castex disait non vendredi, les médias disaient oui lundi soir...



Babar le Rhinocéros  
@Babar\_Le\_Rhino

...

Menu : 400€  
Amende : 0€

Menu : 10€  
Amende : 400€



Mais j'ai profité de mon auto-confinement pour découvrir de nouvelles subtilités, comme ces photos récentes : un repas sans-gêne dans la haute décomplexée ou une paisible famille se faisant allumer samedi par 10 cerbères en fusil-mitrailleur et gilet pare-balles.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/04/06/la-photo-de-la-honte-fusils-dassaut-pour-controler-le-port-du-masque-sur-la-plage/>

Et oui, nonobstant le rosé *verboten* sur une plage publique de l'Hérault, les dangereux contrevenants ne pique-niquaient pas masqués selon l'arrêté préfectoral du préfet Witkowski. Résultat : 405€ d'amende alors qu'il suffisait de boire du coca en masque FFP2 à moins de 6...

Ayant donc fait un trait sur le frais petit gris posé sur la

nappe vichy, j'avais décidé de jouer au tennis : c'est encore autorisé mais pas en intérieur. Il me fallait des balles et je me suis donc rendu dans une grande enseigne sportive.

Patatras, le magasin était ouvert aux client cyclistes ou amateurs de trottinette mais pas aux joueurs de tennis. Et pourquoi donc demandai-je à la caissière ? « *Heu, tiens, oui, pourquoi ?* » demanda-t-elle à son tour à son chef qui nous répondit, hilare : « *parce que l'on peut se déplacer à vélo ou à trottinette mais pas avec des balles de tennis* »...



Idem pour les *boxers* du magasin ou les *slips* du supermarché : interdits à la vente ! Sans doute parce que l'on peut très bien « *se déplacer à poil* ». En revanche, on peut toujours se procurer « *Max fait pipi au lit* » ou un bouquet de tulipes, ça c'est essentiel ! Le reste est en « *click and collect* » (apparemment, « *clique et collecte* » ou « *cliquez-cherchez* », c'était trop compliqué) ou par internet.



Dans la galerie marchande désertée, on pouvait acheter également chez Nicolas le fameux vin gris des sables, un bégonia chez le fleuriste et jouer au loto chez le marchand de journaux. Mais pas de crème solaire à la parapharmacie, ni de parfum, ni de jouets ou d'autres produits « *non-essentiels* ».



C'est là que j'ai compris que les coronadingueries de l'année dernière recommençaient. Et que je n'étais pas seul en Absurdie.

**Témoignage d'une de nos lectrices, Palimola :**

La folie est partout je crois que ce Covid bouffe le cerveau... enfin pour ceux qui en possèdent un. Hier la télé de ma voisine sans famille de 97 ans lâche d'un coup. Ce n'est pas qu'elle soit très attentive aux conneries que l'on voit ou que l'on nous raconte a la télé Française mais bon ça lui fait une compagnie, comme elle dit.

Je pars donc a Géant Casino lui en acheter une : ils ont divisé le magasin en deux parties... l'électroménager est fermé ainsi que l'audiovisuel MAIS je vois des téléviseurs empilés dans leurs cartons dans la partie du magasin accessible à tous.

**Les téléviseurs sont exposés avec leurs prix affichés en gros et un employé me confirme que ceux-ci sont a disposition des clients.**

J'en choisis un et pars à la caisse et là une bonne femme arrive avec un geste de dépit comme si j'étais un con et m'arrache le téléviseur des mains en me proférant qu'il est interdit de vendre des téléviseurs a cause du Covid. J'explique donc qu'ils sont exposés et qu'un employé m'a confirmé que ceux ci étaient à la vente, enfin bref, vu que j'ai en face de moi une bourrique je coupe court sans oublier de lui conseiller de se mettre la télé là ou je pense.

Je pars donc et je passe devant le magasin Darty qui est ouvert et qui – oh surprise – vend des téléviseurs malgré le Covid mais pas les sacoches ( pour les ordinateurs, le rayon est barré) : ici les télés OUI ! Les sacoches NON ! .

Je cesse de me poser des questions et surtout de me brancher avec les employés et repars avec une télé pour la vieille dame. Le soir, en repensant à tout ça je me suis mis a rire tout seul de la connerie infinie de la plupart de mes contemporains ...vaut mieux en rire...

## Fermeture des commerces et rayons non-essentiels: « on repart en absurdie »

Le « bordel » en hypermarchés sera-t-il de retour? Pour les professionnels, « on repart en absurdie » avec la fermeture décidée jeudi par le gouvernement français des commerces et surtout des rayons considérés comme « non-essentiels».

La liste des produits autorisés **lors des précédents confinements** avait fait l'objet d'un décret. Les produits essentiels comprenaient l'alimentation, les journaux et papeterie, les matériaux de construction, la quincaillerie ou encore les produits de puériculture, couches et biberons...

Mais les coiffeurs avaient dû fermer, tout comme les magasins de vêtements, de jouets, les vendeurs de matelas... (le click&collect était autorisé).

Avec des critères parfois subtils: Michel-Edouard Leclerc s'était plaint que ses magasins pouvaient continuer à vendre des pyjamas pour les enfants de deux ans... mais pas ceux de trois ans...

[https://www.bfmtv.com/economie/fermeture-des-commerces-et-rayons-non-essentiels-on-repart-en-absurdie\\_AD-202103180502.html](https://www.bfmtv.com/economie/fermeture-des-commerces-et-rayons-non-essentiels-on-repart-en-absurdie_AD-202103180502.html)